



Arnaque achat voiture

Par Nina1234

Bonjour,

Au mois de décembre, j'ai été victime d'une arnaque suite à l'achat d'une voiture sur LEBONCOIN (voiture accidentée donc impossibilité de faire la carte grise)

Je suis donc allée déposer plainte à la gendarmerie malgré que je ne récupérerai jamais mon argent (j'ai eu l'immense bêtise de payer en espèces j'ai été trop naïve je l'ai bien cherché)

J'ai essayé de contacter plusieurs fois le gendarme qui a pris ma déposition pour lui poser quelques questions mais en vain.

Je me tourne vers vous afin d'avoir quelques infos.

Je voudrais me débarrasser de la voiture (casse ou vente pour pièces) mais je ne sais pas si je peux vu qu'elle n'a jamais pu être immatriculée. De ce fait en suis-je juridiquement la propriétaire ?

La plainte peut-elle perdurer si je ne possède plus le véhicule ?

Je vous remercie par avance de vos réponses et de tout autres infos utiles.

Bonne journée

Nina